# CORRESPONDANCE INÉDITE

ĎΕ

# JEAN REBOUL ET DE THÉODORE AUBANEL

SUIVIE DE LA CORRESPONDANCE

DE THÉODORE AUBANEL AVEC J. CANONGE

En donnant ici ce que nous avons pu retrouver de la correspondance échangée entre Jean Reboul et Théodore Aubanel, nous pensons, comme nous le fîmes déjà dans des travaux antérieurs, apporter une contribution utile à la connaissance du moderne félibrige. Lors de la publication, dans le Mercure du 101 septembre dernier, des missives de Reboul et de Mistral, nous avons vu la presse, tant parisienne que départementale, prendre prétexte de ce travail pour tresser des couronnes bigarrées autour du chef de l'aïeul maillanais, le Temps en tête, où un anonyme — aussitôt démarqué par le Journal du Soir du 5 septembre et le Petit Provençal du 8 septembre, cependant que la Revue protestante bi-mensuelle Foi et Vie le réimprimait consciencieusement (no du 16 septembre) — sous le titre: Et l'aleul l'avait pris pour modèle, dissimulait derrière plus de cent lignes (nº du 4 septembre 1911) son intention de dauber Mistral sur le refus d'entrer à l'Académie, sujet d'ailleurs usé après les déclarations à Legouvé et Claretie, renouvelées quand mourut Brunetière. « Voici, s'était écrié le journaliste qui, dans l'Eclair de Montpellier, signe du pseudonyme Raoul Davray, que les naturalistes de l'histoire littéraire commencent à classer dans leur herbier la prime floraison félibréenne : les documents sur la renaissance méridionale voient le jour. Après les « Mémoires » de l'initiateur de Font-Ségugne, la correspondance inédite de Jean Reboul et de Mistral est publiée dans le Mercure de France — le soleil rhodanien a-t-il tout à fait dissipé le brouillard symboliste? — par les soins jaloux de M. Camille Pitollet. Ce dernier annonce même la parution d'un travail où il identifie la source de « l'Ange et l'Enfant », ainsi que la publication de la « Correspondance » de Reboul avec Roumanille et Aubanel. Voilà donc l' « espelido », comme dit Mistral, du Félibrige consignée dans les fastes de la littérature documentaire. » Sur quoi, Raoul Davray exposait, en 140 lignes du journal royaliste, de judicieuses réflexions, dont celle-ci, qui clôt son article, nous a semblé

la plus piquante: « Une lettre de Reboul du 20 août 1860 nous apprend une circonstance jusqu'ici inconnue : le compositeur Massé avait « envie » de tirer de « Mireille » un opéra. Mistral sollicita sur ce point l'avis de Reboul : « Au fond, ne vaudraitil pas mieux n'en rien faire? », lequel répondit, comme toujours, avec bonhomie et sagesse : « Il y a dans votre beau poème de quoi boire et de quoi manger pour le compositeur et le tailleur de scène. » Le musicien qui sit manger Jean et Jeannette, ces paysans comiques, et qui fit boire à satiété Galathée, ambitionnait évidemment d'être l'heureux élu. On sait ce qui advint et comment « Mireille » fut donnée à Gounod. Il y aurait un beau chapitre à écrire sur ce thème : Mistral et la Musique.Le poète, régionaliste en poésie, ne l'a guère été en musique (1), je veux dire n'a guère compris l'universalité de cet axiome heureusement formulé par M. Vincent d'Indy : « Chaque province est susceptible de devenir une patrie d'art au même titre que la grande patrie. » Certes, Mistral partage son erreur avec des confrères illustres, et il n'est pas inutile de rappeler qu'aucun des grands romantiques, et en particulier Hugo, ne comprit goutte à la musique. Et pourtant Mistral a eu une occasion unique de créer un art musical provençal. Tout jeune et tout tremblant, au sortir du Conservatoire et de la villa Médicis, épris de la beauté et du ciel de Provence, Georges Bizet vint à Maillane demander à Mistral un poème. Et le Maître, qui avait donné, hélas! « Mireille » à Gounod et, trois fois hélas! Calendal à Maréchal, ne put, à son grand regret, rien offrir au futur auteur de Carmen et de l'Arlésienne, à celui qui aurait le mieux utilisé, au triple point de vue du rythme, de la mélodie et de l'harmonie, les thèmes du folk-lore provençal. Réjouissons-nous, toutefois : au lieu de Gounod, nous avons failli avoir Massé. Il est bien certain que ce compositeur, né à Lorient, accoutumé à la cuisine au beurre, aurait magistralement manqué « l'aioli »... Il est difficile de mettre des doubles croches sous la « cansoun dôu soulèu... » Par une curieuse coïncidence, le jour même — c'était le 17 septembre - où paraissait cette chronique, M. G. Deschamps mettait à sac, dans le Temps, la Revue Félibréenne de feu P. Mariéton à propos de Gounod et sous prétexte des Paysages de

<sup>(1)</sup> On ajouterait, si l'on osait, ni en matière matrimoniale, puisque Mistral a cru devoir, sur le tard, épouser une Bourguignonne, au détriment d'une sœur de Mireille. - Nous signalerons ici, en passant, un bien curieux témoignage de l'état d'esprit de ce même Mistral, dans la lettre par lui adressée à A. Praviel (le Midi Royaliste, samedi 20 avril 1912, nº 21, article : l'Enseignement méridional). C'est à la lumière de tels documents qu'il importerait d'apprécier des doléances du genre de celles de nos « décentralisateurs » parisiens, v. gr. F. Mazade : Langue d'oc et français (Documents du Progrès, mars 1912, p. 164).

Mistral, qu'il exaltait de façon purement conventionnelle! — Mais il nous faut clore cette petite revue rétrospective, qu'il nous serait si aisé d'allonger en extrayant les articles que nous dédièrent MM. H. Bauquier, correspondant nimois du Petit Méridional (nº du 10 septembre) — qui y implore l'Académie Française en faveur de MM. E. Daudet et..... J. Péladan, Nimois —; J. Ronjeat, dans Vivo Prouvenço! du 7 septembre, où ce provençalisant irrédentiste et anti-franchimand rappelle finement à Mistral son héroïsme d'antan; le Dr F. Vogt, dans Das Literarische Echo berlinois du 1er octobre: écrivant, par exemple : « In seinen eigenen Jugenderinnerungen hat Mistral die Unterstützung, die ihm der seinerzeit sehr populäre Reboul... zuteil werden liess, absichtlich vernachlässigt, um die Rolle Lamartines bei dem Bekanntwerden seiner Mirero um so stärker hervortreten zu lassen » (1); le Dr G. Manacorda, directeur de la Bibliothèque universitaire de Pise, au fascicule de juillet-décembre 1911 des Studi di filologia moderna, p. 297, etc., etc.

Cette fois, il nous a été impossible d'obtenir communication des lettres envoyées par Reboul à Aubanel, ainsi que des épîtres que ce dernier reçut de Jules Canonge. « Ah! avait dit le poète de la Vénus d'Arles à son ami L. Legré, mon cher petit Jean, lui, me comprendra un jour et me défendra! » Cette exclamation, qui se lit p. 83 des Lettres à Mignon, publiées à Avignon en 1899 par M. Balthazar Bourrelier, rédacteur au Soleil du Midi, organe royaliste de Marseille, nous a semblé être parfaitement appliquée par M. Jean Aubanel, qui, sentant en nous un travailleur dépourvu d'onction apologétique, nous a, lorsque nous lui demandions des autographes, élégamment envoyé le Catalogue des Paillettes d'Or, ou du Livre de Piété de la Jeune Fille. Non, certes, que nous prétendions que Théodore Aubanel puisse être jugé sur la signification de ce beau geste filial. L'éditeur pontifical et lè rimeur sensualiste doivent équitablement être départagés par le critique, qui a assez à faire avec l'un seul des aspects de ce maître Jacques de Provence, nourri de la lecture des élégiaques et des bucoliques anciens,

<sup>(1)</sup> Dans un autre article, qu'il dédie à notre publication de la correspondance inédite de J. Reboul et J. Roumanille dans la Revue des Langues Romanes (septembre-décembre 1911, pp. 381-518), le Dr F. Vogt écrit, au no du 1er février 1912 de Das Literarische Echo: « Besser als Mistral verstand es Roumanille, den älteren südfranzösischen Dichter Jean Reboul... für die provenzalische Beuregung zu interessieren und als Beschützer anzuwerben. Es ist daher dankenswert, dass Gamille Pitollet seine Anstellung am Lyceum von Nimes benutzt hat, um dort die Korrespondenz zwischen Reboul und Roumanille... auszugraben und mit einem ausgezeichneten Kommentar in der « Revue des Langues Romanes » zu veröffentlichen. » Nos remerciments à cet excellent juge, comme à celui qui dans la Revue d'Histoire littéraire de la France de janvier-mars 1912, p. 243, nous a fait l'insigne faveur d'admettre que nos travaux « serviront à l'histoire de la renaissance provençale ».

des poètes courtois médiévaux, de tout le moderne Parnasse, ayant fait son étude de Baudelaire comme de Jasmin, et parvenu, à force de maîtrise dans l'art de ces pastiches à froid, à produire cette impression de sincérité à laquelle se méprennent les simples, comme aussi, parfois, les raffinés. N'est-ce pas de la sorte que s'explique l'enthousiasme d'esprits aussi distingués que M. Félix Hémon, lequel, étranger, par origine, au mouvement félibréen, lui dédia de si flatteuses pages, où Aubanel est dûment exalté, d'abord dans la Revue Bleue du 15 juin 1883 (Poètes provençaux contemporains, Roumanille et Aubanel), puis dans la Nouvelle Revue du 15 juin 1886 (les Races Vivaces, la Provence) (1)? La spécialité de tels dithyrambes convenait mieux aux écrivains méridionaux et nous savons que, dans le chœur des éloges formulés en langue française sur Aubanel, ils ont donné le la, obéissant ainsi, peut-être inconsciemment, à l'appel de cette solidarité traditionnelle si frappante chez eux et qui revêt parfois les caractères d'une véritable maffia. Longue serait la liste, et certes incomplète, depuis un Pontmartin, cependant édifié sur la portée véritable de cette renaissance provençale; un Paul Arène, arrangeur du Pan dou Pecat en 1888 et qui, dans la Musique populaire, s'était érigé en chroniqueur des faits et gestes d'Aubanel à Paris; un Alphonse Daudet, dans son extraordinaire article de l'Of-, ficiel du 17 juin 1878, pp. 6785-6786, qu'il ne faut lire — comme le tirage à part de celui de Villeneuve-Esclapon, sur le même sujet, dans le Messager du Midi marseillais — que conjointement aux pages brillantes, datant de mai 1888, que M. Jules Lemaître a recueillies, sur ce Pain du Péché, - dont P. Manivet, le « fidèu disciple » (Armana Prouvençau, 1912, p. 10), vient de donner la traduction — en 1890, au 3e volume, 3e série, de ses Impressions de théâtre, pp. 165-175. Tour à tour défileraient l'excellent A. Savine, prophète de tous les méridionalismes, A. Glaize, miougranié et professeur de droit à Montpellier, dont l'apologie, encore timide, est au t. XVI de la Revue des Langues Romanes, Charles Maurras, dont le Théodore Aubanel (Paris, Savine, 46 p. in-12) est de 1890, Jules Véran, rédacteur en chef de l'Eclair de Montpellier, analyste trop bénin de la Femme dans l'œuvre d'Aubanel (Revue des Lan-

<sup>(1)</sup> Dans le cas de M. Félix Hémon, qui, dans la Revue Bleue du 2 juillet 1880, a dédié à sa traduction en vers de Mirèio un article très louangeur, l'amitié avec le Flamand Constant Hennion, éditeur des Fleurs félibresques, dut agir un peu comme, dans celui, classique, de Saint-René Taillandier, l'ambiance et les amities montpellieraines. Les poètes provençaux modernes — c'est Gaston Paris qui le notait dans son article de la Revue de Paris sur Mistral en 1894, article réuni, en 1896, en volume dans Penseurs et Poètes — auront reçu du dehors des appuis, surtout scientifiques, qui ont singulièrement renforcé leur cause, mais combien de Bonaparte Wyse ou de Séménof en miniature auront-ils adhéré par snobisme à la Cause, à une époque où son chimérique programme présentait quelques chances de réalisation pratique?

ques Romanes, t. XLIV, pp. 293-309 [1901])(1), Edmond Lefèvre, le bibliographe mistralien, dont les louanges d'Aubanel doivent être cherchées dans le Frédéric Mistral paru à Marseille en 1903, et feu E. des Essarts, qui avait été professeur de rhétorique au lycée d'Avignon, et ne cessa de taquiner la Muse (Revue de Paris du 15 juillet 1895, pp. 642-654), et une multitude d'humbles artisans de plume, ou simplement de moindres gloires (2), depuis Reynaud, étudiant dans le Bulletin de l'Académie du Var la façon dont Aubanel traite la passion, jusqu'à l'abbé Théodore Delmont, exaltant, dans le Moniteur Bibliographique du 25 décembre 1899, les qualités de distinction philologique de Mignon, alias Mme la comtesse du Terrail. Et, les dominant tous d'une infinité de coudées, il resterait M. Ludovic Legré et son livre, inséré en 1893 au t. IX de la Revue Félibréenne, deux fois édité depuis et qui s'en va proclamant arbi et orbi les vertus ésotériques du Vésuve de roses, du céleste Heine que le beau Rhône pleura plus harmonieusement que les ondines et les nixes du Rhin n'avaient pleuré, naguère, la disparition du chantre de la Loreley.

En vérité, il faudrait vouloir le mal pour le mal et l'on ne voit guère qu'un honnête écrivain ait songé jamais à noircir la très pure gloire de Théodore Aubanel. M. Eugène Lintilhac, qui l'égratigna attiquement en 1894 — l'article, jugé d' « un critique fort avisé » par l'ex-doyen de la Faculté des lettres de Clermont, dans son étude susmentionnée de la Revue de Paris, fut publié dans la Revue des Deux Mondes du 1er juillet 1894 et a formé, l'année suivante, la deuxième partie du délicieux livre : Les Félibres. A travers leur monde et leur poésie, pp. 73-126 — a été châtié par le dédaigneux silence de l'Armana Prouvençau, dont la Crounico Felibrenco, tant en 1894 qu'en 1895 et en 1896, reste muettesur cette production, qu'un provençalisant italien, dont elle vante déjà (année 1894, p. 12, année 1896, p. 16) l'œuvre de vulgarisation comme « fa en visto de la causo felibrenco », M. E. Portal, dira en 1907, p. 65 de la ro partie de sa Letteratura Provenzale, que c'est un « splendido studio ». Et les deux dictionnaires encyclopédiques les plus scientifiques que possède actuellement l'Allemagne, les Konversations-Lexika de Brockhaus et de Meyer, tairont, eux aussi, à l'article

<sup>(1)</sup> Dans cet article en demi-teinte, qui reproduit une conférence faite aux étudiants de Montpellier, l'auteur a su réaliser avec élégance le tour de force de concilier deux contraires, en parlant, p. 306, du paganisme d'Aubanel, pour soutenir, quelques lignes plus loin, la thèse de son catholicisme intégral. Cela est d'une bonne logique félibréenne. Voyez, d'ailleurs, sur la « religion des troubadours », la p. 9, note 1, du Théodore Aubanel de P. Mariéton (Montpellier, 1883, extrait de la Revue du Monde Latin).

<sup>(2)</sup> Tel, par exemple, Ernest Roussel, journaliste et professeur libre nimois, dans le Courrier du Gard d'abord, puis, en 1879, dans Aubo Felibrenco (Avignon, Aubanel, 192 pp. in-16), où sont réimprimées — sans aucune mention de provenance — des proses apologétiques, dont celle sur la miongrano.

Aubanel, cette fondamentale contribution, comme si l'un et l'autre en avaient confié la rédaction à l'auteur du Theodor Aubanel paru en 1902 à Marburg chez Elwert et traduit en notre langue en 1904 par J.-J. Waldner et F. Charpin: biographie dénuée d'esprit critique, digne compilation à la mode allemande, qui n'a pas fait avancer d'un pas la très médiocre Aubanel-Forschung étrangère : Preston, Th. Aubanel: a modern Prov. poet (dans The Atlantic Monthly, xxxiv, 385-394); The modern Troubadours: Mistral, Aubanel, Gras (The Quarterly Review, exciv, 474-506); M. J. Minckwitz: Die neuprovensalischen Dichter Roumanille und Aubanel (Die Zeit, nº 446). Mais, enfin, n'est-ce pas Pontmartin qui, dès 1864, écrivant, dans le Correspondant du 23 juin, la nécrologie de Jean Reboul, réimprimée en 1865 dans les Nouveaux Samedis, commettait le formidable passage que nous avons reproduit tout au long dans la Revue des Langues Romanes, art. cit. p. 389, note 1, et dont l'exceptionnelle valeur était, en 1869, invoquée par le vaillant Eugène Garcin dans l'article, si totalement oublié, de la Revue Moderne? De ce passage, une phrase surtout était à remarquer, émanant d'un admirateur avéré de cette Miougrano que Théophile Gautier devait louer conventionnellement dans son fameux rapport de 1867. « Le vers provençal, entre les habiles mains qui l'ont fait réussir avec tant d'éclat, n'a pas été une victoire de la simplicité fruste et locale sur la culture littéraire, une réaction de la rase campagne contre la serre-chaude, mais un raffinement de lettrés et d'artistes ; l'ingénieuse supercherie de gens d'esprit et de talent, beaucoup plus sûrs d'être lus quand ils seraient forcés de se traduire, que s'ils servaient tout bonnement d'échos à Lamartine, à Victor Hugo ou à M.de Musset.» S'il est vrai, comme en font foi des lettres inédites, que Pontmartin a pesé avec Jules Canonge les termes de cette nécrologie du Reboul et que Canonge lui avait recommandé la plus grande modération, l'on nous accordera que l'écrivain des Angles, en parlant de la sorte, a voulu, au moins une fois, et à propos d'un poète cher aux félibres, dire leur fait publiquement à ces amis dont le bluff ne pouvait - ce qu'a omis, naturellement, de marquer son biographe, E. Biré, p. 469 du volume qu'il lui a dédié en 1904 - que lui déplaire, à lui, qui fut jusqu'au bout amoureux de la bonne langue française. Nous avons nomme Garcin. On ne lit guère aujourd'hui les Français du Nord et du Midi, paru chez Didier et Cie à Paris, en 1868, in-12, et où il il y a, pp. 8-39 et p. 463, note g, de si curieuses choses sur le patriotisme de Mistral et de J.-B. Gaut, auteur du panégyrique : Etude sur la littérature et la poésie provençales (Aix, 1867). Mais ce qu'il importerait d'exhumer, ce serait l'article du même Garcin: Croisade du Provençal contre le Français, dans la Revue moderne du

tort, qui est de taire l'œuvre d'un précurseur, le marquis Louis de Laincel, si écrasante pour Mistral et Aubanel. Cette œuvre, parue à Aix en 1862 sur 420 pp. in-12: Des Troubadours aux Félibres. Etudes sur la poésie provençale, possédait une telle force de sincérité qu'aux deux extrêmes limites du domaine provençal deux Revues de tendances opposées: la Revue de Marseille et de Provence (t. VIII[1862], p. 326) et la France littéraire, rédigée à Lyon par Adrien Péladan père (t. V [1862], pp. 397-399) n'hésitèrent pas à la recommander chaleureusement, la première par la plume de Bouillon-Landais — qui y voit un livre « de conscience et de courage », l'acte « d'un bon citoyen », — la seconde par celle de Péladan lui-même — qui la vante comme « un livre qui manquait » et qui s'écrie, parlant d'Aubanel: on nous mène à la barbarie (1)!

Le cas d'Aubanel offre, en sa complexité psychologique, la plus riche matière qui puissetenter un historien d'âme. A tort ou à raison, la vie de cet homme vous rappelle la théorie des deux morales et l'on songe, en l'étudiant, à l'admirable souplesse du catholicisme, qui permet à des esprits de cette nuance de se maintenir au sein de l'orthodoxie, au prix, tout juste, de cet innocent sophisme, dont des Essarts trouva la formule dans son article de 1895: l'union d'une conscience pure et d'une imagination fougueuse (p. 643). Il faudrait, au sur-

<sup>(1)</sup> Un peu plus tard, au nº du 31 janvier 1863, A. Péladan donnera, à l'article: le Félibrige (pp. 291-292), pleinement raison à Artaud aîné, à propos de ses Félibres en septembre 1862. Notons que la collection de la France littéraire, l'une des meilleures revues provinciales d'alors, n'est pas à la Bibliothèque Nationale c'est, du moins, ce qui nous a été signifié en août dernier — et que nous avons dû la rechercher à la Bibliothèque Municipale de Lyon. Quant à Laincel — que l'Armana Prouvençau n'a jamais osé attaquer sérieusement (cf. 1865, pp. 9-10) tous ses articles sur la matière néo-provençale seraient à recueillir, v. gr. Revue de Marseille et de Provence, t. VIII, pp. 525-532 (sur les Chants Populaires de Provence de Damase Arbaud [Aix, 1862], avec un curieux passage sur l'insincérité de Mirèio, p. 526); France littéraire, t. IV, nº du 3 novembre 1860, pp. 89-92, sur Mirèio, avec des réserves sur Mistral, et n° du 10 novembre 1860, pp. 98-100, sur la Miougrano, avec un renvoi aux si édifiants Provençalismes corrigés de M. G. (Aix); t. VI, no du 22 octobre 1862, pp. 38-40, de nouveau sur le recueil de Damase Arbaud, etc. Nous parlerons ailleurs plus au long de Laincel, à propos de son rôle comme rédacteur de l'Unité Française à Grenoble, et dédicrons aussi une étude au rôle joué par A. Péladan à la tête de l'Etoile du Midi et surtout de la Vraie France (Lille), puis du Père Duchesne nimois du royalisme, le Châtiment, qu'il dirigea du 29 décembre 1872 au 8 novembre 1874, date à laquelle Adolphe Pieyre l'en mit à la porte pour en confier la direction à H. de Fontchapelle, en conséquence de quoi Péladan père fonda, toujours à Nimes, l'Extrême-Droite (28 novembre 1875, 29 avril 1877). Il est tout à fait caractéristique, du point de vue qui nous occupe ici, de constater qu'en matière félibréenne comme en quelques autres, il y aura eu, en ces dernières années, plutôt un recul du bon sens national qu'une marche en avant et de noter que l'auteur de l'article Mistral dans le Larousse, en 1874, était plus Français que Paul Mariéton dans la Grande Encyclopédie, lorsqu'il écrivait, t. XI, p. 342 : « Disons toutefois qu'après avoir excité tant d'enthousiasme et avoir été salué comme une véritable renaissance, ce mouvement de retour à l'idiome provençal du xiiie siècle n'est guère plus regardé que comme l'agréable fantaisie de quelques esprits distingués. »

plus, que fût mieux connue en sa réalité quotidienne la série des expériences passionnelles et que l'existence totale, au jour le jour, de Théodore Aubanel nous eût été contée par un narrateur uniquement soucieux de l'objectivité historique. Ce qui, hélas! est loin d'être. Mais d'ores et déjà, ses apologistes ont si bien compris que là se trouvait le défaut de cuirasse de leur héros qu'il est amusant de constater la peine qu'ils se donnent pour convaincre le lecteur que l'admirateur éperdu des jolies filles d'Avignon correspondait, point par point, à l'idéal d'ascétisme requis, par notre Très Sainte Mère l'Eglise, de ses lumières laïques. Déjà, dans l'officieux Essat biographique sur Th. Aubanel, poète provençal, publiéen 1890 par la maison Aubanel, l'on se complaisait à exposer la scène traditionnelle de la dernière heure et comment le diable, mué en ermite sur le tard, « demanda son Crucifix, le baisa avec amour, le pressa doucement sur sa poitrine, se souvenant sans doute de ces vers qu'il avait exhalés un jour au pied de la croix :

> Franc de purgatòri, O Sant Crucifis, Baïo-nous la glòri De toun paradis. »

Tel Lope de Vego Carpio, autre grand pécheur devant l'Eternel, qui, las de stupres, soupirait ses Quatro soliloquios, llanto y làgrimas, que hizo arrodillado delante de un Crucifixo, pidiendo à Dios perdon de sus peccados, despues de aver recibido el hàuito de la Tercera Orden de Penitencia del Seràfico Francisco! C'est, d'ailleurs, de ce parti pris systématique qu'est issue également la publication par L. Legré, à Marseille, en 1899, du Rèire Soulèu, ce pâle « soleil d'outre tombe » dédié, comme il convenait, au grandprêtre de tous ces faux semblants, Frédéric Mistral. Dans un prospectus des Œuvres complètes de Théodore Aubanel, que fait circuler son fils, on démarque ce même Legré en un petit sermon très onctueux tendant à présenter le père sous le double aspect de bon Français et de bon Catholique — l'on sait, et surabondamment, que l'un n'alla jamais sans l'autre. Bon Français, voilà qui est entendu, puisqu'il a dédié Proumetèu à Guillaume Ier, qui faillit, de ce chef, nous restituer l'Alsace et la Lorraine (1). Bon Catholique, écoutez comment. « Il l'était d'abord de tradition. On sait que, bien avant la réunion du Comtat Venaissin à la France, la maison Aubanel, à Avignon, avait reçu du gouvernement papal la qualité d' « imprimeur du Saint-Siège » ; et ce qui se perpé-

<sup>(1)</sup> Tout ce qui est dit là du patriotisme d'Aubanel est pris dans l'article de J. Veran sur le Reire-Souleu, au t. XLIII (1900) de la Revue des Langues Romanes, pp. 74-181, article qui n'est même pas cité et où le passage plagié se lit p. 177.

tua dans cette maison, avec son industrie et son beau privilège, ce fut la foi religieuse. Mais Théodore Aubanel fut aussi catholique par conviction. Mille faits en témoignent : ses pièces religieuses, ses lettres, son pèlerinage à la Salette après une maladie de sa femme, sa présence dans la confrérie des Pénitents Blancs, dans le tiers ordre de saint François, l'appui qu'il prêta aux Récollets d'Avignon au moment de l'exécution des décrets, ce qui lui valut une condamnation pour « tapage nocturne » — il paya là sans doute pour tous les tapages nocturnes des félibres — et, avant sa mort chrétienne, toute une vie passée — en dépit de ce qu'il eut à subir de la part de certains catholiques qui le traitèrent comme un simple Albigeois — dans les prescriptions de l'Eglise catholique. L'on omet le « capitaine grec » du temps de Barberousse;

De lui je tiens l'amour du soleil et des femmes;

les « pèlerinages » presque annuels à Paris, dont le chevalier de la Légion d'honneur de la République pour titres exceptionnels, en juillet 1884 — son frère et associé, Charles, ayant dû se contenter du titre de chevalier de Saint-Sylvestre, octroyé par Pie IX — croyait, en ayant été sevré jusque vers l'âge de 35 ans, ne plus devoir, sur le tard, se rassasier et tant de traits qui, eux aussi, eussent contribué à resserrer puissamment cet imposant faisceau de preuves et à démontrer une fois pour toutes comment, en Théodore Aubanel, les tares originelles s'harmonisaient ad majorem Dei gloriam:

E perqué, iéu crestian, te cante, o grand pagano (1).

Les rimes « païennes » de ce grand « chrétien » ne laissent pas, non plus, quand on les examine d'un peu près, de susciter quelques scrupules. Le jour où un romaniste professionnel, j'entends un Gaston Paris détaché de toutes entraves académiques et connaissant, en dehors de son moyen-âge... et du provençal, les quatre ou cinq grandes littératures étrangères modernes (2), appliquera la loupe de son érudition avertie aux productions « spontanées » du Pétrarque avignonnais, d'agréables surprises seront ménagées aux admirateurs moutonniers de ce lyrisme de réminiscences. Un sondage, pratiqué

<sup>(1)</sup> Dans une lettre à Mignon, — et l'on nous permettra d'élever un doute sur la méthode de reproduction de cette correspondance avec l'épouse du colonel — en date du 19 juillet 1877, op. cit., p. 231, Aubanel reconnaît franchement que sa Vénus d'Arles n'est qu'un « hymme à la beauté vivante ».

<sup>(2)</sup> On se souviendra que, lorsqu'il écrivit son article sur Mistral (Revue de Paris, 1<sup>er</sup> octobre 1894, p. 485, note 1), Gaston Paris, plein de la lecture du travail de E. Koschwitz: Ueber die provensalischen Feliber und ihre Vorgänger (Berlin, 1894), s'étonna, les croyant sur parole, que Houmanille et Mistral n'eussent, à leurs débuts, point out parler de Jasmin, dont on sait assez que Mirèio décèle une imitation frappante.

en 1894 par M.R. Rosières dans la Revue d'Histoire littéraire de la France, avait donné d'assez beaux résultats, malheureusement isolés. Ce petit travail - qu'il nous semble avoir retrouvé naguère dans les Recherches sur la poésie contemporaine publiées à Paris en 1896, en un volume in-12, par ce publiciste - s'intitule : D'Horace à Aubanel. Histoire d'un lieu commun (pp. 412-421) et les réflexions liminaires dont l'illustrait son auteur apparurent pleinement justifiées par ses résultats. « Qu'une même pensée, écrivait-il, reparaisse à plusieurs reprises dans l'œuvre d'un poète, cela n'est pas pour nous choquer et, lorsqu'elle est originale et caractéristique, elle nous charme plutôt comme le motif conducteur d'une âme. Par malheur, celle-ci n'est ni originale ni caractéristique, car voilà tantôt deux mille ans qu'elle traîne de rimeur en rimeur à travers notre poésie. S'il s'agissait seulement de prouver que ce que les félibres admirent le plus est souvent ce qui mérite d'être admiré le moins, l'idée ne nous viendrait pas de la signaler. Mais comme elle peut servir notablement à commencer la démonstration de cette vérité que le félibrige vit surtout de lieux communs et comme, en outre, elle nous permet mieux que les dissertations les plus documentées de suivre en quelques phases encore assez brumeuses l'évolution de notre littérature, nous ne voulons pas laisser échapper cette occasion d'en esquisser l'histoire....» (p. 413). Espérons que le continuateur évoqué dans ces lignes déjà vieilles ne tardera point trop et que, s'engageant résolument dans la voie indiquée par M. E. Lintilhac, il ramènera à leurs sources secrètes tant d'habiles poncifs, à commencer par la Vénus d'Arles et le Bal, qui embaume ses Fleurs du Mal, ou encore cette pièce de toutes les Anthologies — traduite dès 1859 par Saint-René Taillandier dans son article de la Revue des Deux Mondes, pp. 818-819, et violant, au surplus, puisque composée en vers de 9 pieds, une loi prosodique élémentaire — le 9 Thermidor, adaptation des Iambes, ou, enfin, les sonnets, si manifestement imités de ceux de Heredia. Alors, mais alors seulement, l'on pourra parler de la sincérité de celui qui, en la pièce du libre de l'amour qui passe communément pour le chef-d'œuvre des Fiho d'Avignoun: De-la-man d'eilà de la mar, s'écriait, amoureux transi:

> D'erso en erso, sus l'aigo amaro, Coume un cadabre i mar jita, En pantai me laisse empourta I pèd d'aquelo que m'èi caro, D'erso en erso, sus l'aigo amaro...

puis se voyait sur la rive, mort, sa belle le soulevant en ses bras, pour, après une mimique aussi expressive que touchante, le ramener à la vie et cependant... ne faisait, parmi ce déploiement grandiose de tragiques visions, qu'adapter à froid, après Uhland, Heine, Swinburne et avant Carducci (1), au cas de la demoiselle Manivet, administrant des potions à Galatz, l'aventure imaginée par Jauffré Rudel, et dont la Princesse lointaine de Rostand nous offre le plus récent avatar littéraire!

Et il faudra, enfin, pour parfaire le tableau d'un Aubanel authen tique, préciser rigoureusement l'attitude successive qu'il adopta à l'endroit du créateur du mouvement néo-provençal, J. Roumanille, marchand de livres en Avignon. Les quelques lettres qui ont été imprimées touchant leur fameuse querelle ne sont que des morceaux étudiés, rédigés, peut-être, avec une arrière-pensée de publicité future, qui nous gâte ces effusions épistolaires. Dans la correspondance avec Mignon — surtout dans la missive du 4 février 1869 — l'allusion à la rupture est, p. 81, sibylline et l'officieux exégète ne nomme même pas, pp. 82-83, Roumanille, usant de la circonlocution: l'ami. Mais quand M. Bourrelier attribue à la jalousie d'un envieux l'odieuse campagne de haine; quand il affirme qu'un complot fut our di dans le but de mettre le poète hors d'état de nuire en l'empêchant de donner le jour à de nouvelles œuvres ; quand, plus loin, p. 202, note 1, il revient aux stupides ennemis, il abuse de la sympathie de lecteurs non initiés et si le sonnet : l'Aragno (pp. 83-84), a pu, de la sorte, produire l'effet désiré, le critique qui sait, lui, combien délicat fut cet imbroglio et combien de facteurs politico-religieux le compliquèrent dès l'origine, regrettesincèrement qu'un littérateur de l'acuité de vision de feu Jules Boissière n'ait pas vécu assez pour prendre en main la cause de son beau-père, en ramenant à leur juste valeur quelques tendancieuses légendes, du genre de celles relative à la distribution des 300 exemplaires numérotés de l'édition originale des Fiho d'Avignoun, en 1885, qu'A. Glaize, art. cit., p. 247, mettait sur le compte des scrupules d'Aubanel ! Ici encore, M. E. Lintilhac aura été un précurseur, lui qui, ayant reçu de Mariéton communication des lettres que lui avait adressées Roumanille pour sa

<sup>(1)</sup> La pièce de Carducci : Jauffré Rudel, publiée à parten 1888, constitue le n° III des Rime e Ritmi parus en 1899, in-16, à Bologne, chez Zanichelli. Ce n'est pas, comme le croit M. A. Jeanroy — sans doute sur la foi de Carducci lui-même, Opere, X, 271-275 — de Heine seul, au livre 1 du Romancero, que le professeur de Bologne s'est inspiré. Il a très certainement songé — comme le notait T. Longo: Uhland in Italia, au nº d'août 1907 de la Rivista di letteratura tedesca. p. 277, note 1 — à la ballade de Uhland, dont il avait déjà révélé à l'Italie les Tre Canti, qu'E. Teza a, d'ailleurs, rendus avec non moins d'élégance et plus de fidélité encore à quelque temps de là, au nº 6 du t. I (1889) de la Vita Nuova florentine (A. Jeanroy, Giosuè Carducci, Paris, 1911), p. 241. Nous avions déjà annoncé que nous préparions un long travail sur l'influence allemande dans l'œuvre de Carducci, à lafin de notre article: Le prix Nobel à Pérez Galdos, dans la Phalange du 20 février, p. 152, note 2), avec une correction, ibid., nº du 20 avril 1912, à la fin de notre article: Le Calvaire de Schopenhauer, p. 350.

défense et que l'éditeur de la Revue félibréenne, sans doute stylé par son habituel conseiller, n'a pas publiées intégralement; lui qui, en outre, fort des confidences d'un autre témoin de la vie d'Aubanel, poète connu et dont on peut dire que son caractère jure pour lui, consignait, à l'article cité, ces déclarations que nul, dans le camp félibriste, n'a songé à contredire : « Aubanel, cette belle âme, était : joyeux et non triste. Il a beaucoup souffert pendant quelques années de sa jeunesse, avant son mariage, du départ de Zani; mais pendant les trente dernières années de sa vie, il a été l'homme le plus gai, le plus vivant, le plus libre, le plus heureux d'Avignon (1). Les malheurs, les trahisons des amis, les chagrins n'ont jamais existé qu'au bout de sa plume, quand il écrivait à son Ludovic. » Ce dernier, ajouterons-nous, a pu arguer de ses trente ans d'intimité avec Aubanel pour laver son ami de tout soupçon de jalousie (p. 1x de la dédicace du Rèire-Soulèu à Mistral): son témoignage n'enlève rien de leur valeur aux paroles de M. Lintilhac, à savoir que si, dans les derniers mois de sa vie, Aubanel connut une trop réelle amertume, il n'eût point fallu, « par une amitié infiniment respectable d'ailleurs », en exagérer « ni les effets, ni surtout la cause : à bon entendeur salut! » Et nous ajouterons que si, dans certains milieux, le poète de la Miougrano a bénéficié, et bénéficie encore sur Roumanille — fidèle jusqu'à la mort à son credo intransigeant — de son attitude de rallié à la République pseudo-républicaine et conservatrice d'alors, les louanges qu'il recueillit de ce chef n'en étaient que plus cuisantes au royaliste et au catholique ultra, qui connaissait son homme. Que l'on se mette, une bonne fois, dans la peau de Roumanille, à lire des passages comme celui où Hennion, p. 119 de ses Fleurs félibresques, rapporte, en 1883, l'extrait du marquis de Villeneuve-Esclapon, où il est dit qu'Aubanel s'est placé « à la tête de la partie jeune du Félibrige, celle qui, patriote avant tout, française et provençale à la fois, repousse toute idée de séparatisme, comme elle repousse toute inféodation à un parti ». Cette allusion au discours de Forcalquier, prononcé, en septembre 1875, devant un archevêque, un évêque, l'abbé de Saint-Michel-de-Frigolet, Félix Gras, propre beau-frère de Roumanille, etc., ne justifie-t-elle pas la protestation indignée de ce dernier dans la lettre de juillet 1886 à Mariéton, Revue fél., t. X (1894), p. 146? Prenons, en effet le: Discours de Teodor Aubanel, president di jo flourau tengu dins la vilo coumtalo de Fourcauquié, etc. (Avignoun, Li fraire Aubanel, s.a. [1875], p. 15): nous

<sup>(1)</sup> Rappelons qu'il y a, au t. XII (1896) de la Revue fél., p. 218, une lettre d'Aubanel à Marie Jenna, c'est-à-dire Céline Renard, où celui-ci remercie, à la date du 4 août 1868, le bas-bleu de « vouloir bien être ma sœur ». Ces pitreries sont bien dans le ton de la comédie felibrenco.

n'y trouverons pas même la mention exacte de la date de publication des Margarideto, situées dédaigneusement vers 1847, et si nous ajoutons qu'Aubanel y évite soigneusement de faire à Roumanille l'honneur, cependant si légitime, de lui attribuer expressément la fondation du félibrige grâce à l'institution du « Congrès » d'Arles en août 1852 (1), nous aurons suffisamment caractérisé sa méthode et justifié les griefs de celui qu'il encensait si écolièrement en tête de la 2° édition des Nouè, antidatée 1858, au lieu de 1857 : « E pièi, ce que i'a de pu bèu dins tout eiçò, voulès que vous lou digue, ièu qu'ai vist de près Roumanille, que couneisse toute si gent (suit une apologie, membre par membre, de la famille Roumanille): ce que i'a de pu beu, vous lou vau dire : èi que Roumanille amo mai sa lengo que sa glòri, car se lou voulié, cantarié francès coume n'i'a gaire que canton; ce que i'a de pu bèu, es qu'èi pus amourous de la glori de sis ami que de la siéuno, etc., etc. » (pp. 121-122). Quantum mutatus ab illo! »

Nous avons étési long sur Aubanel que le pauvre Jules Canonge en subira les conséquences. Mais cette injustice ne tardera pas à être réparée par un ample travail où nous présenterons une réhabilitation partielle de cet oublié, méconnu aujourd'hui jusqu'en sa ville natale, où maintes raisons, dont plusieurs peu avouables, contribuent à entretenir autour de sa mémoire une sorte de conspiration du silence, ou de la malveillance. Lorsque nous publiâmes, dans la Revue du Midi nimoise du 15 octobre 1912, l'article sur Canonge et Poncy, M. H. Bauquier, poète lui-même, nota, dans le Petit Méridional du 20 octobre: « Qui songe encore à Jules Canonge parmi nos contemporains? Sa tombe est couverte d'herbes folles et de feuilles mortes dans un coin désert de notre nécropole, et rares sont les passants pour qui le nom tracé sur la pierre évoque quelque souvenir précis. A moins d'une vogue exceptionnelle comme celle dont Reboul a bénéficié, les écrivains de province sont vite oubliés... » Un peu après, et à l'ocasion de notre article sur Canonge et le journaliste E. Roussel dans la même Revue du Midi du 15 décembre 1911 et du 15 janvier 1912, le même écrivain consignait, dans le Pays d'Oc du mois de janvier 1912, p. 39, ces réflexions désanchantées: « Dans le rayonnement de la gloire que lui a valu le talent des Daudet, Nimes a un peu oublié ceux qui, avant cette lignée d'hommes de lettres, apportèrent quelques fleurons à sa couronne artistique. C'est

<sup>(1)</sup> Voyez à ce sujet notre édition — défigurée par quelques errata dans la partie provençale, où nous avons, d'ailleurs, respecté scrupuleusement les graphies originales — de la correspondance entre Reboul et Roumanille, ub. sup., p. 409 seq. Cette publication n'a pas plu à certains félibres, parce que consciencieuse et sidèle. L'un d'entre eux nous a reproché par lettre de donner servilement les textes, au lieu de les interpréter, à la façon de Mariéton. Voyez, dans ladite correspondance, les notes aux pp. 413 et 414.

un tort : à côté de celui des grands, il convient de garder le culte des humbles et des modestes, qui ne quittèrent jamais le sol natal, restèrent fidèles à leurs origines et laissèrent leurs tombes prendre place à côté de celles de nos pères. L'herbe folle pousse sur ces tombes aujourd'hui, et ce n'est point à l'honneur des concitoyens oublieux ou indifférents, qui ne savent pas rendre par quelques bouquets, aux fêtes tradilionnelles, les dons que les disparus leur firent avec les fleurs de leur esprit. Espérons que les notes pabliées par M. Pitollet, en rappelant des souvenirs effacés, auront ranimé des sentiments qui n'auraient jamais dù s'éteindre et que les académiciens nimois, après avoir décerné chaque printemps quelques médailles à leurs jeunes pupilles, iront ensuite chaque automne déposer quelques couronnes sur les pierres où s'effritent les noms de leurs devanciers.» Nous ne savons si, l'automne prochain, la grande querelle qui divisa un instant les 36 de l'Académie fondée par Fléchier et qu'attisa le Midi Royaliste sera apaisée et si les Immortels nimois iront en corps arracher les végétations qui couvrent la place où, au cimetière catholique, repose le pauvre Canonge. Tout ce que nous savons, c'est que, pour avoir tenté, à propos de Canonge, d'être impartial en histoire, nous avons déchaîné l'une de ces tempêtes dans un verre d'eau dont la province a la spécialité et qui, à Nimes, prennent tout de suite un caractère déplaisant, à cause du conflit confessionnel, toujours latent en cette cité ardente. Mais tant de précédents sont là, qui démontrent que l'on s'est mépris à plaisir sur la portée et la nature même de l'œuvre littéraire de Canonge, que nous nous consolons volontiers de cette nouvelle avanie survenue à l'auteur de Bruno-la-Bloundo. Nous aurions beau jeu, à vouloir amonceler les preuves, depuis Théodomir Geslain, avouant, p. 333 de sa Littérature contemporaine en province (Paris, 1873, in-12), avec une honnêteté qui n'a pas fait école, que bien que Canonge méritat plus qu'une simple citation, il ne savait cependant rien dire d'exact sur son compte, pour des raisons indépendantes de notre volonté. Même Mariéton, à deux reprises, Rev. fél., t. X (p. 138) et t. XII, à propos de la lettre de Roumanille à Trébutien, a documenté sur Canonge une ignorance partagée, à titre presque égal, au t. IX de la Grande Encyclopédie par le cependant si expert et avisé bibliographe Maurice Tourneux. Et ne vîmes-nous pas, hier encore, M. Léon Séché aggraver d'une formelle hérésie — l'asurance que Canonge a donné, lui qui mourut en 1870, divers articles à la Revue du Midi, fondée en 1886! — la pauvreté de sa note sur Canonge à la p. 200 du no du 25 juillet 1911 de la Revue des Français, dans son travail : Une amie de Lamartine. Eléonore de Canonge, réimprimé - sans que rien, selon la coutume de ce polygraphe, en indiquât la publication préalable - dans le

volume: Les Amitiés de Lamartine. Première série (Paris, 1911), p. 115, note 2? « Lou 17 de mars 1870, avait dit l'Armana Prouvençau de 1871, es mort Jùli Canonge, escrivan e pouèto Nimausen, contempouran e emule de Reboul, autour de forço oubreto eleganto e courouso, entré li qualo « Arles en France », e sòci dòu Felibrige pèr soun pouémo de «Bruno-la-Bloundo ». Soun amour di bèllo causo e si couneissenço artistico l'avien vaugu l'amista d'Ary Scheffer, d'Ingres e de Pradier. » C'était peu, déjà. Mais Louis de Laincel avait, au n° d'avril 1863 de la France littéraire, suffisamment caractérisé le talent de Canonge, à l'article : Ecrivains de la province, M. Jules Canonge, pp. 442-444, et l'abbé Léonce Couture lui avait, aux feuilletons du Conservateur d'Auch des 31 août et 5 septembre 1871: Collection d'autographes de M. J. Canonge, consacré un petit travail que nous signalons au zèle de son éditeur, l'abbé Laclavère, vicaire général du diocèse d'Auch (1). Que les manes de ce parfait galant homme — ce sont les propres expressions du savant historien, M. Léon-G. Pélissier, actuellement Doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, que nous tenons à remercier ici pour le désintéressement avec lequel il nous a permis de publier les lettres d'Aubanel à Canonge, antérieurement copiées par lui à la Bibliothèque de Nîmes — de cet ami passionné des lettres et des arts (2) nous fassent donc crédit de quelques mois. Elles peuvent, aussi bien; attendre, fixées qu'elles doivent être sur la justice des hommes.

CAMILLE PITOLLET.

(2) L.-G. Pélissier, au fasc. VI d'une Collection de textes inédits recueillis dans les manuscrits de la Bibliothèque Inquimbertine et autres bibliothèques méridionales (Paris, H.Champion, 1910), qui est le tirage à part des Lettres de Mistral à J. Canonge insérées la même année dans les Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire offerts à M. Maurice Wilmotte et publiés par le même éditeur.

<sup>(1)</sup> Sur le t. I de sa publication: Léonce couture, Enseignement, etc. (Toulouse et Paris, 1911, grand in-8° de xxx et 1004 pp.), cf. l'article de M. A. Jeanroy dans les Annales du Midi de janvier 1912, pp. 103-105, et l'article de M. A. Praviel dans l'Action Française du 4 novembre 1911: Un maître provincial: l'abbé Couture, et un autre, du même auteur, dans le même journal, n° du 20 janvier 1912 : Le nouvel évêque de Cahors. L'abbé Laclavère, qui a mis en tête de ce t. I une notice sur Couture, n'a pas suffisamment précisé les rapports de Couture avec le cousin maternel de Canonge, Amédée Tarbouriech, archiviste du Gard, mort à 36 ans (cf. le Bulletin de la Société archéologique du Gers, 1905, p. 164). Il eût fallu mentionner les legs que, dans son testament en date du 25 octobre 1870 et dont nous avons une copie, A. Tarbouriech faisait à Couture, alors archiviste d'Auch, qui, de ce chef, sut chargé, conformément à la volonté de J. Canonge: cf. Ad. Pieyre: Hist. de la ville de Nimes, etc., t. III (Nimes, 1887), pp. 43-44 — d'envoyer à la Bibliothèque Municipale de Nimes quelques-uns de ses autographes et certaines de ses œuvres, ce qu'il fit par lettre, dont nous avons retrouvé l'autographe, du 12 septembre 1876.

## LETTRES INÉDITES

### DE JEAN REBOUL ET DE THÉODORE AUBANEL

Nîmes, 15 décembre 1852.

C'est moi, Monsieur, qui dois vous remercier, pour tout le plaisir que vous m'avez fait en me lisant. M. Taillandier, avec cette sagacité fine d'un ton exquis et de longue étude vous avait deviné, et si, après les siens, mes suffrages pouvaient être de quelque poids pour vous, ils vous sont acquis.

Après le Massacre des Innocents vous ne vous appartenez plus. Vous êtes à notre Midi et vous lui devez tout ce que la Providence a mis en vous de puissante originalité et de... Poésie (1).

Adieu, Monsieur, etc.

#### J. REBOUL.

(1) Pour bien comprendre cette lettre, il faut se reporter à la Correspondance de Roumanille et Reboul, nos ix-xviii, et à ce qui y est dit de la préparation du recueil des Nouè de 1852. Le 10 novembre 1852, Roumanille avait écrit à Reboul qu'Aubanel — avec d'autres, en particulier L. de Gaillard et Glaup — avait « vivement applaudi » sa Muse, c'est-à dire la pièce : Souvenirs de la veille de Noël, qui illustrait ce recueil, dont Reboul accuse réception à Roumanille précisément le 15 'décembre 1852, en le chargeant de remettre à Aubanel le « mot » qu'on vient de lire. D'autre part, aux louanges que Saint-René Taillandier adressait à Aubanel dans la préface des Provençales, dès le printemps de 1852, - louanges qu'avait aussitôt démarquées la Gazette du Bas-Languedoc nimoise du mercredi 19 mai 1852, qui exaltait l'a effrayante vigueur » des scènes du g thermidor — était venue se joindre, dosant l'enthousiasme de Canonge (a), l'admiration qu'avait causée à Reboul la lecture de la trilogie : Les Innocents - qu'Aubanel réinsérera dans la Miougrano, sans en indiquer, pas plus que pour d'autres pièces également réimprimées, la date, ni la provenance. Aussi est-ce tout autant Reboul que Canonge qui parle dans le feuilleton, composé en commun — cf. lettre xviii à Roumanille, de la Gazette du Bas-Languedoc du 17 décembre 1852, où, à la suite de la traduction des Esclaves, l'on écrit : « Après avoir cité une si magnifique inspiration, il ne reste plus qu'à poser la plume. Nous ajouterons, cependant, que, pour apprécier pleinement cette poésie, c'est dans le texte même qu'il faut la lire. Nous dirons que le recueil contient une autre création plus grandiose et plus vigoureuse encore : les Innocents, trilogie où, dans un cadre restreint, se développe tout un navrant poème. L'auteur de ce poème, c'est encore M. Th. Aubanel, d'Avignon... » Suivait une apologie du talent du félibre débutant, classé « au premier rang » du « très petit nombre » des vrais poètes, de ceux qui possèdent « la puissance de combinaison, l'éloquence dramatique aussi bien que la chaleur, l'élan du grand lyrisme. Son expression est toujours nette et colorée; chez lui pas un mot de trop et toujours le mot propre ».

(a) Dans son feuilleton sur le congrès d'Arles dans la Gazette du Bas-Languedoc des 19 et 22 septembre 1852, Canonge avait renchéri encore sur Saint-René Taillandier. « Une pièce, disait-il, à laquelle nous ne connaissons point d'analogue dans aucune littérature, c'est le 9 thermidor de M. Aubanel, d'Avignon... » Et il continuait par un parallèle entre la manière d'André Chénier et celle d'Aubanel, pour conclure en faveur du dernier. « Ici, rien d'adouci, chaque mot est rouge de sang versé; ce n'est pas seulement un cri d'indignation, c'est un drame épouvantable, c'est tout un revirement historique complètement peint en quelques vers ».

II

Monsieur,

Jamais je n'oublierai cette journée d'hier (1), la plus belle de ma vie. Je suis encore tout ému de votre accueil si sympathique, moi pauvre petit poète provençal que vous avez applaudi, que vous avez embrassé. Je ne puis exprimer tout ce que je ressens; mon silence vous laissera deviner tout ce que je ne sais pas écrire.

Voici, maintenant, mes dous bessoun, dont je suis sier depuis que vous en êtes le parrain. Dieu sasse qu'en les voyant de près, vous leur trouviez encore quelques grâces!

· III

#### LI DOUS BESSOUN

## A J. Reboul et J. Canonge

Matrem filiorum lætantem (Psal.)

- Encà dous per creisse la bando... (2)

THÉODORE AUBANEL.

Avignon, 26 septembre 53.

IV

Avignon, 29 septembre 53.

Messieurs,

Lorsque votre précieuse lettre (3) m'est arrivée j'étais à la campagne, et je m'en veux beaucoup de n'avoir pu la décachetter (sic) plus tôt. Ce n'est pas sans attendrissement que j'ai lu et relu ces belles stances si pleines de poésie et d'amitié.

C'est encore une faveur à laquelle j'étais loin de m'attendre.

(1) Cf. sur cette visite à Nîmes la Correspondance de Reboul et Roumanille, nos xxIII et, à l'Appendice, la lettre II d'Aubanel à Canonge.

(2) Nous ne donnerous pas le texte des pièces en provençal, pour ne pas allonger outre mesure notre article, nous bornant à signaler, lorsqu'il y aura lieu, les prin-

cipales variantes. Cf. d'ailleurs, la note finale à la lettre II à Canonge.

<sup>(3)</sup> C'est la lettre de Reboul et Canonge en date du 28 septembre 1853, dont M. Jean Aubanel s'est refusé à nous donner communication, et ceci, uniquement parce qu'il s'imaginait — comme il nous l'avoua, d'ailleurs, ingénument dans une lettre du 23 mai 1911 — que la pièce de vers qu'elle contenait n'avait « jamais été publiée »; révélant, de grossière sorte, son ignorance totale de l'œuvre de Reboul (où la dite pièce se lit, depuis 1857, p. 334 des Traditionnelles: A. M. Aubanel. Réponse de MM: Jean Reboul' et Jules Canonge à l'envoi d'une pièce provençale intitulée : les Deux Jumeaux (1853), comme nous le notions déjà à cette place, t. XCIII, p. 25, note 1) et celle de l'œuvre de son père lui-même, qui a inséré l'adite réponse pp. 152-153 de l'éd. originale de la Miougrano!

Tout de suite j'ai couru chez Giera, chez Roumanille, pour leur faire partager ma joie.

Je vous remercie, bien vivement, Messieurs, pour mes petits

jumeaux et pour moi.

Nous les nommerons Jean et Jules. Heureux enfants! ils vivront toujours. Oui Messieurs, car ils portent votre nom.

Je finis avec autant de reconnaissance que d'affection, Messieurs,

Votre très humble et très dévoué Serviteur THÉODORE AUBANEL.

A Messièurs J. Reboul et J. Canonge.

29 octobre 1853.

Cher et illustre troubadour,

Quoique j'aie bien des enfants à soigner, c'est avec bonheur que je m'occupe du vôtre. Li fou beure ou cougourdet. Ces jours-ci, j'ai communiqué (mes filleuls?) à M. Bruguien compositeur de romances, il a été si ravi de vos charmants Bessoun qu'il a voulu leur apprendre la musique. L'œuvre est accomplie et il désirerait la publier dans la Revue de Marseille. Soyez assez bon pour y consentir. Si cela vous contrariait, songez que je n'ai pris aucun engagement et que vous êtes parfaitement libre si vous avez d'autres vues. Je dois vous dire que, dans son genre, M. Bruguien a eu autrefois de brillants succès à Paris et que dans tous les cas vos paroles sont entre bonnes mains...

#### VI

Monsieur et.cher parrain,

Que de bontés pour mes petits bessoun! li fase beure ou cougourdet. Vous leur cherchez un habile professeur de musique; je n'ai qu'à vous remercier mille et mille fois. — Dites, je vous prie, à M. Bruguien combien je suis heureux du concours de son beau talent. C'est de grand cœur que je lui donne toute latitude pour publier cette œuvre où il lui plaira et comme il lui plaira. Je n'ai qu'un seul désir à lui exprimer, c'est qu'il fasse paraître ma chanson complète et tout au long, en même temps que la musique, sans faire de choix parmi les couplets, ce qui, je crois, nuirait essentiellement à mes vers qui ont déja tant besoin d'indulgence.

Roumanille et Giera ont été très sensible (sic) à votre bon souvenir.

Mes compliments affectueux à Mr Canonge. Votre très humble et très dévoué serviteur THEODORE AUBANEL.

Avignop, 31 octobre 53.

## VII

Avignon, le 19 juin 1854.

Monsieur,

Roumanille venait d'écrire à M. Canonge pour avoir de vos nouvelles, lorsque le cher Giera, à son retour de Nîmes, nous en a apporté d'excellentes. Vous êtes arrivé de Rome, et arrivé avec une santé bien meilleure qu'au départ. Quelle joie pour vos amis, Monsieur.

Giera nous a dit aussi quelle délicieuse journée il avait passée en votre compagnie et en celle de Mr Canonge, chez ce digne abbé Lambert, si hospitalier et si chaud partisan du provençal (1). Certes ! il m'eut été doux d'être là, à écouter tant de

(1) L'abbé Lambert correspondait avec Reboul et il sera intéressant de lire ici la lettre inédite qu'il lui écrivit de Beaucaire le 21 décembre 1855 et qui contient l'original provençal sur lequel Reboul composa sa poésie la Tristesse de saint Joseph, insérée dans les Traditionnelles en 1857, puis dans l'edition de 1865 (Avignon, 1 vol. in-12) des Nouè provençaux de 1852, dont la réimpression de 1858 (1857) contient déjà une partie de ceux du même abbé Lambert. « Mon cher poète et ami, J'ai attendu, exprès, cette époque pour vous envoyer ma tristesso de Sant Jousé; le moment ne saurait être plus favorable. L'Esprit et le Cœur catholiques se dilatent et s'épanouissent auprès du berceau du Sauveur dans ces jours de précieux souvenir. Votre encourageante amitié, en désirant traduire le Noel baptisé, par vous, du nom d'Overbeck, nous donnera, j'en suis sûr, une tristesse de saint Joseph que nous pouvons baptiser, déjà, du nom de Raphaël ou de Fra-Angélico. — Un écho ami nous a redit l'admiration produite à l'Assomption par la lecture de votre pièce sur l'indépendance du prêtre. Je vous en supplie, après de telles productions, ne dites plus que vous êtes malade; ou si vous l'êtes réellement, ne vous plaignez pas, les crises de cette curicuse maladie sont trop précieuses.

Dieu te mantèngue, aquesto annado, Ami, din talo malautié; E que, sempre, la mème 'fado Vengue burina toun papié. E que'n autroufes, a ma taulo, Au mitan de quauquis ami, En badan ti bello paraulo, Turten lou Lacryma Christi.

Ce souhait en vaut bien un autre, Maître. Votre tout dévoué serviteur et ami

Lambert Pro.

Beaucaire, 21 Xbre 55. » [Suit le texte de la Tristesso de sant Jousé, 5 strophes portant la mention : Fait à ma campagne. Festo de sant Jousé 1853. Lambert.] Overbeck, Reboul et l'abbé Lambert, of. le feuilleton du Courrier du Gard du samedi 23 octobre 1858 : Miscellanea.

belles choses qui se sont dites. C'eût été un grand bonheur pour moi de vous voir, seulement un instant, vous et Mr Canonge. Je vous aurais demandé la permission de réciter quelques vers; bien sur (sic), vous me l'eussiez accordée, et j'en aurai (sic) été bien fier et bien heureux.

Aussi, pour me dédommager un peu, je ne veux pas finir cette lettre sans vous adresser une pièce toute nouvelle, à peine achevée depuis deux jours. C'est vous dire, Monsieur, que je ne sais trop encore ce que cela peut être.

#### LA FAM (1)

La maire li couchè, mai li pauri-z-enfan Viravon dins la brèsso eu rouveien : — di fam! —

Li-z-enfan soun coucha; mais volon pa dourmi; La som, quand avès fam, ei bien longo à veni!

THÉODORE AUBANEL.

### VIII

28 juin 1854. Nimes.

Monsieur,

Mille fois merci des regrets que vous exprimez de ne vous être pas trouvé à la réunion de Beaucaire (2). J'aurais eu le

(1) Cette pièce, avant de figurer dans la Miougrano, p. 242, avait été insérée

dans l'Armana Provençau de 1857, p. 87, dédiée à Mme N. Bonafous.

(2) De cette réunion chez l'abbé Lambert, il y a moins à direque sur le voyage d'Italie, dont elle était le couronnement. Sur ce voyage, il existe un curieux témoignage imprimé, celui de L. de Gaillard, dans un feuilleton publié à l'occasion des Traditionnelles dans la monarchique Gazette de Lyon du 17 mars 1857, mais où l'auteur se trompe sur l'année où eut lieu le pèlerinage de Reboul ad limina. Ce feuilleton fut réimprimé par A. de Pontmartin — qui déjà avait apprécié les Traditionnelles au no du samedi 14 mars 1857 : Causeries Littéraires. CLX VIII. La Poésie et les Poètes en 1857 — dans l'Assemblée Nationale parisienne du samedi 16 mai 1857, parce qu'obligé de se rendre à Nîmes pour y faire les fonctions de juré — ce qui fut cause qu'il écrivit le spirituel article sur le Critique aux Assises, nos du 30 mai et du 6 juin 1857) — le critique ne pouvait y donner son samedi coutumier. De Gaillard affirme donc que Reboul, en compagnie de sa sœur Marie, la femme du serrurier Achard, dont le fils remplaçait Reboul à la boulangerie, se rendit tout droit « à la ville Eternelle et au Vatican ». Arrivé en présence du pape, il fléchit les deux genoux et lui dit avec la plus touchante simplicité : « Saint-Père, je suis venu à vous pour recouvrer la santé: posez la main sur mon front et je crois que je serai guéri ! » Pie IX bénit avec émotion cette tête grise de poète qui s'inclinait avec la foi d'un enfant, et de cette bénédiction a daté pour le pieux pèlerin une ère nouvelle de calme, de force, de courage, qui l'a peu à peu rendu à lui-même et à la santé. » Son départ avait eu lieu au printemps de 1854, comme en témoigne cette lettre inédite de l'archevêque de Paris, Sibour, qui continuait, depuis les jours de Nimes, de correspondre avec Reboul : « Archevêché de Paris. Paris, le 12 mai 1854. Mon cher ami, je suis désolé de vous savoir malade. J'espère que vous retrouverez votre sante sous le beau ciel d'Italie. C'est le vœu le plus ardent de mon cœur. Vous avez bien fait de vous y faire accompagner de votre plaisir de vous voir et de vous entendre tandis que je n'ai pu que vous lire. Je voudrais pouvoir faire de longues lettres

excellente sœur. Ses soins vous étaient nécessaires. Je lui envoie un souvenir affectueux, avec ma bénédiction. Je n'ai pas le temps d'écrire à Mgr de Ségur, auditeur de la Rote, ni à M. Lacroix, de Saint-Louis-des-Français! Je suis en tournée pastorale. Mais vous pouvez vous présenter à eux avec cette lettre et en leur offrant, de ma part, mes affectueux sentiments. Adieu, mon cher monsieur Reboul. Vous connaissez tout mon dévouement. M. D. Aug., arch. de Paris. P. S. Veuillez bien cacheter la lettre pour M. de Rayneval, avant de la lui donner. » Le 12 mars 1854, le meilleur ami de Reboul, Marcellin De Fresne, lui avait écrit, à Nîmes, de Paris «... Enfin vous êtes mieux. merci, mille fois merci! Soignez-vous, mon bon Reboul, soignez-vous, sans vous laisser aller à l'abattement. » Et, après une longue tirade où il conseille à Reboul de laisser les vers pour écrire en prose : « Mais je m'arrête: Mon bon Reboul, meme quand vous êtes bien portant, la pensée que je puis ne plus vous revoir remplit mon cœur d'amertume et quelquefois mes yeux de larmes. J'irai vous voir, j'en prendrai le moment, si vous ne voulez vous-même venir ici passer les grandes chaleurs. Soumettons nous à Dieu. En vous attendant, je vous embrasse vous et votre sœur. » Mais, au lieu de l'emmener dans sa campagne, ce fut en Italie que De Fresne conduisit Reboul etsa sœur. M. Poujoulat n'a fait qu'une allusion voilée à ce voyage, que suivit celui de Frohsdorf, par la Prusse, l'été suivant, en la même compagnie de De Fresne : « Dix ans s'écoulèrent entre ses premières souffrances et sa mort. Atteint d'hypocondrie dès 1854, il trouva dans ses voyages avec un ami toujours dévoué un prompt et véritable soulagement; la Prusse et l'Allemagne passèrent sous ses yeux dans la riche variété de leurs monuments, de leurs paysages et de leurs mœurs; il entendit murmurer les slots du Danube et du Rhin, et sa santé se trouva bien de ce qui enchantait son imagination : il y a une muse des voyages qui ravit et qui guérit. Le pape représentait la foi religieuse de Reboul, un royal proscrit représentait sa foi politique : Reboul visita Rome et Froshdorf (sic). Ses deux fidélités y respiraient comme dans leur sanctuaire. On peut, sans se diminuer, s'incliner devant la race de saint Louis comme devant la race apostolique dont saint Pierre est le chef. Rome fut une joie pour l'âme de Reboul. Il s'y trouvait chez lui comme catholique et aussi comme Nimois, puisque le Nimois « est à demi Romain.» (Lettres de Jean Rebeul de Nimes [Paris, 1865],p.48). Mais il était, en réalité, si peu guéri, à son retour de Rome, que, dans la lettre qu'il écrit à De Fresne, de Nimes, le 13 juin 1854, il dit: « Je ne puis, vous le savez, faire de longues lettres, mais que Dien transmette dans votre cœur ce qui se passe dans le mien... » (ibid.,p.181). En 1857, le 20 janvier, dans une lettre au littérateur genevois J. Petit-Senne, citée par A. Péladan père dans le Châtiment du dimanche 31 août 1873, p. 92, il déclarera : « Non certes je n'ai point oublié nos entretiens de 1837; il ne sont jamais sortis de ma mémoire, et, de plus, nos entretiens n'out pas été interrompus; à votre insu, j'avais vos boutades pour m'entretenir et me distraire de certaines humeurs noires que j'ai gardées pendant deux ans. . » (article: Jean Reboul.) Et, en 1860, son mal l'avait repris de plus belle, comme en fait foi la lettre de Roumanille à V. Duret en date du 2 juillet de cette année, E. Ritter, Centenaire de Diez (Genève, 1894), p. 106 : « J'apprends que Reboul de Nimes est retombé dans son humeur noire, d'où nous l'avions déjà tiré une fois. L'en retirerons-nous ? Je le désire sans trop l'espérer. Plaignons-le... » Ce même été, M. Poujoulat, qui ne l'avait pas revu depuis l'époque où ils avaient siégé ensemble sur les bancs de la Constituante, le rencontra à Lucerne. « L'affermissement de sa santé, obtenu par ses précédents voyages, faisait place à un visible déclin ; je remarquai de l'altération dans ses traits, de la tristesse dans son regard. Il parut se ranimer dans une promenade que nous fîmes en voiture avec un honorable ami dont il m'est doux de prononcer ici le nom, M. de Surville, esprit droit et cœur généreux. Le vieil air helvétique joué sur la cornemuse par de jeunes bouviers charmait Reboul; son œil s'illuminait aux beaux aspects qui se succédaient devant nous; la causerie littéraire suivait sa fantaisie au bruit des mélèze et des cascades. Un moment je retrouvai Reboul comme il y a vingt ans, lorsque sa verve libre et familière éblouissait par l'éclat des images et le feu des éclairs, et que notre conversation, parcourant toute chose, se prolongeait bien avant dans la nuit autour des Arènes » (op. cit., p. 49). Voyez, enfin, sur les derniers jours de

pour vous dire toute mon admiration pour l'admirable morceau communiqué. Il est en tout digne de vos aînés: il a cette profondeur de sentiments et cette vérité de coloris qui vous distingue à un si haut degré. Recevez, etc.

#### IX

## Mon cher monsieur Reboul.

C'est tard venir vous parler de votre beau livre des Traditionnelles. Je suis vraiment confus de ne présenter que maintenant toutes mes félicitations et ma gratitude. Mais vous me pardonnerez, car il n'y a pas de ma faute. J'étais dans les Alpes, chez mon frère où j'ai passé la Noël et j'arrive à peine. Depuis la mort de mon père j'ai hâte de fuir la maison à l'approche des fêtes, rester ici serait pour moi trop cruel (1). --Revenons à votre admirable volume: quelle poèsie (sic) large, sereine et forte! il y a là des accents Cornéliens, le sublime n'y est pas rare, et quel souffle de foi catholique et royale vivifie chacune de ces pages! — Voilà une poésie qui fait du bien, qui repose et ranime, dans ce triste et mauvais temps, où l'on ne croit, où l'on n'espère plus en rien, où personne n'a plus ni Dieu, ni Roi, ni Dame. — O Monsieur Reboul, que c'est beau, que c'est noble, que c'est fervent!

J'ai lu avec volupté, avec terreur, la Mort d'Hérode, ce chant épique dont j'ai gardé un mémorable souvenir depuis le jour où, dans le salon de M'Canonge, de votre voix, de votre geste, de votre regard, vous nous remplites tous d'admiration et d'épouvante. — Je l'ai lu, je l'ai relu dans le silence de ma chambre, seul, et toutes les impressions de la première fois me sont revenues aussi-vives, aussi terribles.

J'ai relu aussi, avec une joie inexprimable, les stances sur mes jumeaux. Merci, monsieur Reboul; merci, monsieur Ca-

Reboul, la note que nous avons mise à la lettre LXV de la Correspondance avec Roumanille et le témoignage d'A. de Pontmartin dans la Gazette de France du dimanche 5 mars 1865 (Semaines littéraires, LXXXV), réimprimé pp. 232-245 des Nouveaux Samedis, 2º série (Paris, 1865 [1865]): nº xvi, Jean Reboul, où il est question de l'impression produite, « pendant les vacances de 1863 », sur « deux auteurs parisiens » par la vue, non loin de la Fontaine de Pradier, de Reboul, ruine lamentable que soutenait l'avocat A. Démians. « Un sourire d'enfant errait sur ses lèvres, pendant que son regard trahissait une vague inquiétude, et l'on se sentait le cœur serré par ce désaccord entre les yeux et la bouche..., etc. »

(1) Sa mère était morte en 1847 : cf. dans la Bresco d'Antoni-Blasi Crousillat (Avignoun, 1865 [1864]), la pièce de Crousillat : A moun ami Teodor Aubanèu pèr lou counsoula de la mouert de sa maire, datée : 26 de janvié 1857, p. 105.

nonge! — C'est là un honneur bien grand, dont je me reconnais très indigne et que je ne m'explique que par le sentiment d'extrême bienveillance que vous deux, les glorieux frères en poésie, avez bien voulu me vouer à moi si inconnu, si obscur.

Je veux, Messieurs, finir ma lettre en vous envoyant mes derniers vers. — Il y a chez mon frère, dans les Alpes, une petie fille qui me rappelle de bien charmants, de bien amers souvenirs, pourtant la pauvre enfant ne se doute de rien; et je ne puis la voir sans être ému, elle m'inspire toujours, avec elle le passé ressuscité:

Vole pas treboula ta vido,
iéu t'ame e lou saupras jamai;
d'empièi tres an que sies partido,
t'ai pu revisto qu'en pantai.
Ah! mis iue, ma bouco, moun rire,
Cènt cop aurien pouscu te dire:
T'ame! t'ame! — qute (sic) martire,
lou cor gounfle coume un peru,
O chato, ai toujou resta mut (1)!

Et maintenant, Messieurs, il me reste une prière à vous faire, c'est de ne point lire à d'autres ces vers trop intimes. J'ouvre mon cœur à vous, Messieurs, qui êtes des amis, je vous y laisse voir jusqu'au fond, mais pas aux profanes!...

(1) Cette pièce contient, dans le texte de la Miougrano, quelques notables variantes. C'est ainsi qu'à la strophe 4 Aubanel introduit Roumanille sur la scène :

...Se de Martin, de Roumaniho Aviéu lou gàubi, l'armounio Metriéu toun noum en letanio...

Le texte envoyé à Reboul ne contient pas cette flatterie :

S'ère Martin, lou grand lerique, Martin, lou gré, Martin l'antique, Se parlarié de mi cantique...

A la strophe 8, Aubanel — qui, de 1857 à 1860, avait eu le temps de contrôler ses souvenirs — a transformé le texte primitif, qui mettait au soir sa première vision de Fanny (De-qu'èi qu'as fa...de la raubeto tan amado qu'aviés, la proumiero vesprado que te veguère?) et l'a reportée au matin (De-qu'èi qu'as fa... d'aquelo raubo... qu'aviés, la primo matinado, etc.) Enfin, dans la Miougrano, il ne serre plus, à la strophe 11, sa douce amie contre sa poitrine, comme dans le texte envoyé à Reboul:

E, per ta tàio mistoulino, ieu t'agantave, e qu'èro dous de te serra sus ma peitrino: nosti cor battien touti dous...

mais se contente de danser avec elle, sans autres préambules, à la musique des bestioles champêtres (p. 98):

Au canta de la souvagino, Dansavian alor touti dous, etc. Je suis, avec la plus sincère affection et le plus entier dévouement

Votre très humble serviteur,

THÉODORE AUBANEL.

Avignon, 14 janvier 57 (1).

X

Avignon 1 déc. 1859.

Monsieur,

La Miougrano est prête à s'ouvrir ; je suis en train de mettre au net mon manuscrit ; selon votre excellent conseil, j'ai été très-sévère pour le choix de mes pièces : j'ose espérer que mon livre vous fera quelque plaisir (2).

Je publie li bessoun (3); je serais infiniment heureux, Mon-

(1) A défaut de la réponse de Reboul, qui ne nous est pas connue, nous redonnerons ici un passage de sa correspondance avec. Roumanille (lettre XXXVII, 16 janvier 1857), où il formule sans arrière-pensée son jugement à l'endroit de l'hymne à Zani : « Aubanel m'envoye ses félicitations et elles me sont bien douces; il joint à sa lettre des vers profondément sentis : mais dans une voie que je ne voudrais pas voir suivre par lui. J'ai été comme lui jeune et impressionné, je ne veux pas jeter la pro pierre. Mais si je peux le ramener par un conseil à un emploi plus viril de son beau talent je le ferai. D'autant plus qu'aujourd'hui cette donnée est

usée et offre peu de ressource...»

(2) Il résulte de la lettre écrite par Aubanel à Victor Duret le 24 avril 1859 (E. Ritter, op. cit., p. 95) que la division de la Miougrano en trois livres — division qui semble bien avoir été inspirée du Canzoniere de Pétrarque, qui chantait, lui aussi, la vie et la mort — est due aux « conseils de Mistral et de Reboul » dans une reunion à Maillane, en novembre 1859 : cf. la lettre xlvni à Roumanille et la note l à la lettre VII à Mistral. Aubanel avait beaucoup hésité sur ce point et il faut relire l'amusante lettre de Roumanille à Duret, 20 novembre 1859, op. cit., p. 90, au sujet de ses hésitations. — Dans l'intervalle des deux lettres d'Aubanel à Reboul, avait eulieu à Nîmes la cérémonie du couronnement des trois poètes provençaux, Mistral, Aubanel et Roumanille, dont nous avons parlé dans l'Introduction à notre Correspondance inédite de J. Reboul et F. Mistral. Les paroles prononcées par Reboul en cette solennelle circonstance ont été conservées par Roumanille (lettre à Duret, 13 mars 1859, p. 72, puis Armana Prouvençau, 1860, pp. 19-24):

Chantant comme David pour calmer la douleur,
Merci, chers troubadours, merci de votre aumône;
Prix de votre génie et de votre bon cœur.
Un triomphe si doux est plus que de l'honneur
La Charité vous offre une couronne,
Et l'ami s'en fait un bonheur.

A quoi Roumanille avait répliqué: « coume li laurié te mancon pas, nous n'en porjes à bel èime, etc., etc. » Mais c'est à la p. 72 du Rèire-Soulèu qu'il faut aller chercher la poésie composée par Aubanel pour célébrer cette festo felibrenco, à moins que l'on ne se contente de la savourer dans l'Armana précité, pp. 22-23:

#### A LA MUSO DI BASTIDO

O Muso di bastido, De sedo noun vestido, E pamens tant poulido, Muso di Prouvençau! De la cimo di mourre Ounte souvent vas courre Quand boufo dins li roure Quand boufo lou mistrau,

Davalo à grand voulado, Davalo jusquo eici; E porto a la taulado Nosti bon gramaci.

(3) Aubanel oubliait-il donc qu'il avait réservé la primeur de cette imitation de Jasmin — dont les dous Bessous furent évoqués un peu hâtivement par Fr. Donnadieu, p. 331 de son assez rare ouvrage : Les Précurseurs des Félibres, 1800-

sieur, si vous vouliez me permettre d'enrichir mon recueil de vos beaux vers des *Traditionnelles* en réponse à mon envoi. Ce me serait aussi un grand bonheur pour moi, et pour mon recueil, que de pouvoir donner, en même temps que la blodo negro, la traduction que vous m'avez fait l'honneur d'en faire.

Si ma demande est indiscrète, pardonnez moi, Monsieur, et n'en faites rien; mais je serais si heureux, si heureux, si

vous voulez bien condescendre à ma prière! (1)

Je suis, avec un profond respect et une vive affection Monsieur

Votre très humble serviteur,

THÉODORE AUBANEL.

### XI

Nîmes, 1er juin 1860.

Mon cher ami,

Quoique souffrant, je ne veux pas laisser votre beau livre sans remerciments. Mille fois merci de cœur, d'esprit et d'âme. Tout à vous,

J. REBOUL (2).

(A suivre.)

1855 (Paris, 1888) — au Roumavagi deis Troubaires. Recueil des poésies lues ou envoyées au congrès des l'oètes provençaux tenu à Aix le Dimanche 21 août 1853, publié par J.-B. Gaut, secrétaire du Congrès (Aix, Paris, Marseille, 1854)?

(2) C'est sur ce faible témoignage — mais les félibres sont gens d'imagination!— qu'A. Mathieu a osé affirmer, dans l'Armana Provençau de 1861, p. 23, que « li prince de la liro », en particulier Reboul, « an di que La Miougrano èro uno fru-

cho rapugado dins lou terrèstre paradis »!

<sup>(1)</sup> Nous ne connaissons pas le texte de la réponse de Reboul au sujet de cette demande d'Aubanel: toujours est-il que la Blodo Negro — qui avait paru dans l'Armana Prouvençau de 1857, p. 30, et que Reboul récitait, dès janvier 1857, dans les salons nimois (cf. lettre xxxvII à Roumanille) — n'est pas, dans la Miougrano (p. 272), accompagnée de la « traduction » en question, et que celle-ci n'a paru qu'en 1876, au n° du vendredi 19 mai du Vœu National nimois, conjointement à une imitation de la fam que l'abbé Azaïs, qui publiait ces pièces, crut originale. (Deux pièces inédites de Jean Reboul.) Elles sont du 11 janvier 1857.